

COMPTE RENDU REUNION DU 30 JUIN 2017

Le Conseil Municipal s'est réuni ce jour sous la Présidence de M. Philippe DUBOURG, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Josée DUPOUY

Excusés : Mme Frédérique DUSSEAU et M. Laurent POUTOIRE

L'ordre du jour est ouvert par la lecture et la signature du dernier procès-verbal.

CCPT : PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2016 DE LA CCPT

Monsieur Joël GOYHENEIX a répondu à l'invitation de Monsieur Le Maire pour présenter le rapport d'activités 2016 de la CCPT. Le document a été adressé aux Membres du Conseil Municipal afin qu'ils en prennent connaissance. Il fait état d'un budget de 5 millions d'euros.

L'Action sociale transférée à la CCPT en est le principal poste avec un budget de 550 000 euros pour assurer le portage de repas, les gardes à domicile ; 100 agents sont employés par le CIAS, entre les 3 crèches, les 4 EHPAD, le RAM (relais assistantes maternelles).

La voirie avec un budget d'1.4 million d'euros occupe le deuxième poste.

DOSSIER GUYONNET-DULUC :

La commune a transmis la délibération à l'EPFL (Etablissement Public Foncier des Landes), au notaire M° Peyresblanques et à la famille pour permettre l'instruction du dossier. La commission de l'EPFL doit maintenant se prononcer sur l'acquisition amiable pour le compte de la commune.

PLUI PRE-ZONAGE :

Des courriers ont été adressés aux propriétaires Mme ROLLIN, Mme BARGE e ses filles pour communiquer les surfaces à la CCPT. Le cabinet METAPHORE rendra un état des lieux.

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2018 : NOMINATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL :

Mme Michèle PROSPER est nommée coordonnateur communal du recensement de la population pour l'année 2018 chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement. Un nouveau mode de réponse par internet offert aux habitants a vocation à se développer. Cependant, comme précédemment, il conviendra de recruter un agent recenseur pour la période du 18 janvier au 17 février 2018.

ELECTIONS SENATORIALES DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET DE TROIS SUPPLEANTS :

En application des articles L.283 à L.293 et R.131 à R.148 du code électoral, le Conseil Municipal procède à l'élection des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs le 24 septembre prochain.

Est proclamé élu, au 1^{er} tour, délégué titulaire (7 voix) M. Philippe DUBOURG qui déclare accepter le mandat.

Sont proclamés élus, au 1^{er} tour, délégués suppléants (7 voix) Mme Michèle PROSPER M. Joël SAINT GUIRONS et M. Jean-Paul LAGRUE qui déclarent accepter le mandat.

DIVERS :

SOURBE LOGEMENTS SOCIAUX :

Le logement occupé par M. Franck BOUDIER sera disponible au 01/10/2017.

YOGA :

Un à deux cours par semaine à la salle des fêtes sera peut-être envisagé par l'animatrice qui intervient à Tartas.

ACQUISITION DE MOBILIER :

Un complément de chaises pour la salle des fêtes est proposé au tarif unitaire de 21€.

ECOLE ACG ADOUR MIDOUZE :

Muriel GUILLEMOIS, directrice de l'école a informé les 3 mairies d'une récompense de 50 pins suite au concours gagné par les élèves de l'école du SIVU ACG ADOUR MIDOUZE.

SACS POUBELLE :

La distribution de sacs poubelle pour l'année a été réalisée par l'employé communal courant juin. On constate une baisse dans la qualité du produit.

CONGES SECRETARIAT:

IL ne sera pas fait appel au service remplacement du CDG40 cette année pour assurer le remplacement des congés d'été du secrétariat de mairie.

SECURITE BORDS DE ROUTE :

Il a été signalé par l'animateur des TAP, la difficulté rencontrée par les enfants pour revenir de la salle des fêtes à l'école : le bord de route est occupé par des voitures en stationnement jusqu'au passage clouté. Des plots ou des barrières seront installés pour éviter aux véhicules de stationner sur le bord de route.

L'ordre du jour étant épuisé, ont signé au registre les Membres présents,